

Evaluation du degré de vitalité de l'éotilé, langue Kwa de Côte d'Ivoire : Vers une révision de sa classification parmi les langues mortes.

KAKOU FOBA Antoine
Université de Cocody.
Département des Sciences du langage

Résumé :

La tradition orale et les travaux de plusieurs chercheurs attestent que les Eotilé ou Métchibo sont les premiers occupants du plan d'eau lagunaire dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Des siècles durant, ce peuple dont la principale activité fut la pêche développa une civilisation axée sur le dynamisme de sa culture et de sa langue : le betine. Mais dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, le conflit qui les opposa aux Agni contraignit les Métchibo à abandonner "leur lagune" pour se retrouver dans des territoires étrangers. Cet exode massif a fortement altéré le dynamisme de leur langue. Ce qui fait dire à plusieurs chercheurs contemporains que le betine est une langue définitivement éteinte. Et pourtant les études que nous avons effectuées récemment au sujet de cette langue nous laissent croire qu'elle demeure encore la langue maternelle de certaines communautés villageoises. Notre communication a pour objectif de lever l'équivoque en tentant de déterminer le degré de vitalité ou d'érosion de cette langue à partir des critères définis par l'UNESCO.

0. Introduction

Le betine ou éotilé est une langue kwa de Côte d'Ivoire rattachée au sous groupe des langues West-tano. Cette langue a deux variantes : La variante du Département d'Adiaké ou l'adiaké et la variante des villages de Vitré ou le vitré. L'on dénombre 06 locuteurs pour l'adiaké et environ 3500 locuteurs pour le vitré. Les locuteurs du vitré à la différence de ceux de l'adiaké utilisent la langue pour la communication quotidienne dans tous les secteurs de la vie. Ce constat que nous avons fait sur le terrain est en contradiction avec le résultat de certains travaux antérieurs qui classent le betine parmi les langues définitivement éteintes. Notre préoccupation est de savoir si le betine est une langue morte ou une langue vivante. L'objectif de cette communication est d'aider à faire la lumière sur cette question. Il s'agit donc de soumettre la langue à une évaluation à plusieurs niveaux pour déterminer son degré de vitalité ou d'érosion. Cette évaluation sera faite à partir des neuf critères définis par l'UNESCO pour déterminer le degré de vitalité des langues du monde. Chaque critère choisi sera appliqué aux deux dialectes qui forment l'unité de la langue.

1. Le phénomène des langues en danger dans le monde

Chacune des 6000 langues dénombrées dans le monde témoigne à sa manière et de façon unique de l'expérience du génie humain. La langue est le creuset du savoir des peuples. Elle perpétue les mythes et les traditions ; elle porte en elle les savoir-faire de ces peuples et fournit d'importantes informations sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs milieux de vie respectifs. Dans les sociétés à tradition orale, le rôle de la langue est plus que jamais déterminant parce qu'elle est l'unique moyen de transmission du savoir de génération en génération. De toute évidence, l'équilibre des différentes civilisations du monde dépend de la survie des différentes langues qui les supportent.

Or le constat sur le terrain révèle que près de la moitié des langues du monde sont en danger de disparition. Si dans une perspective dynamique, nous sommes d'avis que les langues naissent sous la pression du besoin de communication, vivent en subissant de nombreuses mutations et meurent pour diverses raisons, il faut admettre tout de même que le phénomène de la disparition des langues dans le monde a atteint des proportions incontrôlables ces deux derniers siècles. Les statistiques sur le sujet sont alarmantes. Selon un rapport de l'UNESCO (2003), une langue disparaît toutes les deux semaines dans le monde.

En outre sur les quelque 6000 langues recensées dans le monde, l'atlas de l'UNESCO des langues en danger (2010) atteste que plus de 200 parmi elles se sont éteintes au

cours des trois dernières générations, 538 sont en situation critique, 502 sérieusement en danger, 632 en danger et 607 vulnérables. En Afrique subsaharienne, l'on dénombre à peu près 2000 langues. Mais il est probable qu'au moins 10% d'entre elles disparaissent au cours du siècle prochain. Lorsqu'une langue disparaît, elle entraîne dans sa mort, les valeurs historico-culturelles et identitaires qu'elle incarne. Une langue est dite en danger lorsque pour diverses raisons, elle est restreinte à des fonctions secondaires, qu'elle n'est plus transmise d'une génération à une autre et voit le nombre de ses locuteurs décroître de façon drastique et irrémédiable. Plusieurs facteurs peuvent concourir à la mise en danger des langues dans le monde. Ces facteurs linguicides sont de deux ordres: Les facteurs exogènes et les facteurs endogènes.

1.1 Les facteurs exogènes

Les facteurs exogènes peuvent être définis comme des forces externes qui exercent des actions coercitives sur une langue donnée et la poussent vers une mort irréversible, faute de locuteurs. Nous sélectionnons ici, cinq facteurs pour illustrer nos propos:

1.1.1 Le facteur politique

Les causes politiques de la disparition des langues dans le monde varient d'une région à une autre. En Afrique, la colonisation imposée par l'Europe depuis le 19^{ème} siècle est responsable de la mort de plusieurs langues nationales. Les puissances coloniales ont délibérément fait la promotion des langues européennes au détriment des langues africaines auxquelles on a attribué à tort le nom de "patois". A l'avènement des indépendances, la plupart des Etats africains ont perpétué la politique linguistique coloniale en consacrant suivant la langue de la tutelle, l'anglais, le français, l'espagnol ou le portugais comme langue officielle. De fait, les langues nationales africaines qui n'ont pas reçu un soutien légal et politique fort à travers des politiques linguistiques clairement définies par les Etats africains se trouvent à la traîne et sont enclines à disparaître plus rapidement qu'on le pense.

1.1.2 Le facteur militaire

La guerre qu'elle que soit la raison qui la fonde est une cause majeure de décimation de peuples à travers le monde. Quand c'est le cas, il se produit de facto un phénomène de mort de langue par manque de locuteurs. Ainsi au cours de l'histoire, plusieurs langues se sont éteintes de façon subite et inattendue. Quand elle ne décime pas les peuples, la guerre engendre souventes fois des déplacements massifs de populations vers des régions plus tranquilles.

Au cours de ces exodes, les populations déplacées ont tendance à parler les langues de ceux qui leur offrent l'hospitalité pour accroître leurs possibilités d'insertion. Dans la durée, ce comportement met en danger les langues des populations exilées.

1.1.3 Le facteur économique

Au plan économique, les langues des nations fortes sont celles qui dominent les relations commerciales. Elles sont utilisées dans tous les échanges commerciaux au détriment des langues des nations économiquement faibles. C'est bien le cas de l'anglais qui adossé à la puissance économique des Etats-Unis et de la Grande Bretagne exerce une influence sur le reste des langues du monde. Cette domination que confère la puissance économique à certaines langues réduit a tendance à réduire l'influence des langues sans économie forte. Ce qui les fragilise et les condamne à une mort certaine.

1.1.4 Le facteur culturel

La langue est indissociable de la culture parce que la langue est le transport de la culture. L'histoire témoigne que toutes les politiques de domination culturelles dans le monde ont eu pour vecteur incontestable, la langue. Une politique de domination culturelle est une affirmation de la suprématie d'une langue et de sa culture sur une ou plusieurs autre(s) langue(s) et culture(s). Elle se traduit généralement par la négation de la langue dominée et de l'ensemble des valeurs qu'elle incarne. Sur le long terme, cette négation incite les membres de la culture dominée à abandonner l'usage de leur langue au profit de la langue de la culture dominante. Cette attitude condamne les langues dominées à une mort certaine. En Afrique subsaharienne, la plupart des langues des pays colonisés perdent graduellement leur vitalité à cause de l'hégémonie des cultures occidentales.

1.1.5 Les catastrophes naturelles et les pandémies.

Aucune communauté humaine n'est à l'abri des affres d'une catastrophe naturelle (la sécheresse, la famine, inondation, tremblement de terre...) et des pandémies (les maladies tropicales...). Une catastrophe naturelle ou une pandémie peut décimer entièrement la population d'une communauté donnée mettant du coup la langue de cette communauté en danger. Cette menace est plus élevée chez les peuples minoritaires. Sur le continent américain, de nombreuses langues sont mortes entre le 15^{ème} et le 19^{ème} siècle parce que des communautés autochtones ont été entièrement décimées par des maladies nouvelles venues de l'Europe.

1.2 Les facteurs endogènes

Les facteurs endogènes de la mise en danger des langues sont à définir comme un ensemble de raisons susceptibles de pousser de l'intérieur, une communauté de locuteurs à abandonner l'usage de sa langue.

Les communautés linguistiques qui souhaitent abandonner leurs langues avancent toujours des raisons suffisantes pour justifier leurs comportements répulsifs. Les facteurs sont certes nombreux mais pour le besoin de notre analyse, nous avons sélectionné deux facteurs fondamentaux :

1.2.1 Le facteur socio-économique

Dans cette ère de la modernité, tous les peuples aspirent à un bien-être social et économique. Cette quête pousse les différentes communautés linguistiques à voir en leurs langues respectives, un puissant moyen de saisir leur opportunité de réussite. Mais lorsque la langue pour diverses raisons, n'offre pas de meilleures possibilités d'insertion socio-économique, les locuteurs adoptent à son encontre, une attitude négative qui peut aboutir à son abandon au profit d'une autre langue qui incarne mieux le développement et offre de meilleures possibilités de réussite. Sur le long terme, la langue abandonnée tombe en désuétude et devient une langue en danger. C'est notamment le cas de plusieurs langues en Afrique subsaharienne qui de l'avis de plusieurs locuteurs ne peuvent suivre l'élan de la modernité. Elles sont donc délaissées au profit des langues indo-européennes qui expriment mieux le développement.

1.2.2 Le facteur culturel

Des faits historiques douloureux conduisent souvent des communautés à culpabiliser leurs langues et à voir à travers elles la source de leurs maux. En pareille circonstance, la langue devient un sujet tabou et son usage public est passible d'une peine privative ou de mort pour le locuteur pris sur les faits. Pour vaincre le sort, les membres de la communauté s'orientent bien souvent vers une autre langue voisine condamnant de fait, leur langue à une mort inévitable.

2. Réaction face au phénomène de la mort des langues

L'ampleur du phénomène de la disparition des langues dans le monde interpelle en priorité, les linguistes, les communautés de langues menacées, les pouvoirs publics, les ONG et les organisations internationales. Toutes ces forces en présence doivent travailler en collaboration pour relever le défi de la protection des langues en danger.

Mais avant de songer à une politique de protection, il convient d'identifier les langues du monde qui courent le danger de s'éteindre.

Pour atteindre cet objectif, l'UNESCO a donné mandat à un groupe d'experts de définir un système standard d'évaluation de la vitalité des langues. Ce travail a abouti à l'adoption d'un document intitulé *vitalité et disparition des langues*. Ce document qui comporte neuf rubriques est un cadre méthodologique qui permet de mesurer le degré de vitalité ou d'érosion des langues du monde.

C'est à la lumière de ce document de référence que nous allons déterminer le degré de vitalité du betine communément nommé éotilé. Mais avant, nous allons rappeler les critères d'évaluation du degré de vitalité des langues tels que définis par l'UNESCO.

2.1 Rappel des critères d'évaluation du degré de vitalité des langues

A l'issue du travail des experts de l'UNESCO, neuf critères ont été retenus pour évaluer le degré de vitalité des langues et de la nécessité de produire la documentation pour leur revitalisation. Parmi ces neuf critères, six servent à évaluer le degré de vitalité des langues de façon effective. Deux critères fournissent des renseignements sur l'attitude vis-à-vis des langues et un critère traite la question de l'urgence de la documentation. Ces neuf critères sont indissociables les uns des autres et aucun critère n'est suffisant à lui seul pour définir le degré de vitalité d'une langue.

2.1.1 Transmission de la langue d'une génération à l'autre

Degré de vitalité	Niveau	Nombre de locuteurs
Sûre	5	La langue est en usage dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants.
Précaire	4	La langue est parlée par quelques enfants dans tous les domaines et par tous les enfants dans des domaines restreints.
En danger	3	La langue est surtout utilisée par la génération des parents et leurs ascendants.
Sérieusement en danger	2	La langue est surtout utilisée par la génération des grands-parents et leurs ascendants.
Moribond	1	La langue est connue d'un très petit nombre de locuteurs de la génération des arrière-grands-parents.
Morte	0	Il ne reste plus aucun locuteur.

2.1.2 Nombre absolu de locuteurs

Une petite communauté de locuteurs est toujours à risque. Une minorité est beaucoup plus vulnérable à la décimation (pour cause de maladie, de guerre ou de catastrophe naturelle, par exemple) qu'une population supérieure en nombre. Un petit groupe linguistique peut aussi s'intégrer facilement dans un groupe voisin, en abandonnant sa langue et sa culture.

2.1.3 Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population

Degré de vitalité	Niveau	Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population de référence
Sûre	5	Tout le monde parle la langue.
Précaire	4	Presque tout le monde parle la langue.
En danger	3	La langue est parlée par la majorité de la population.
Sérieusement en danger	2	La langue est parlée par une minorité.
Moribond	1	Un très petit nombre de personnes parlent la langue.
Morte	0	Plus personne ne parle la langue.

2.1.4 Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés

Degré de vitalité	Niveau	Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population de référence
Usage universel	5	Tout le monde parle la langue.
Parité multilingue	4	Presque tout le monde parle la langue.
Domaines en déclin	3	La langue est parlée par la majorité de la population.
Domaines limités	2	La langue est parlée par une minorité.
Domaines extrêmement limités	1	Un très petit nombre de personnes parlent la langue.
Morte	0	Plus personne ne parle la langue.

2.1.5 Réaction face aux nouveaux domaines et médias

Degré de vitalité	Niveau	Nouveaux domaines et médias acceptés par une langue en danger
Dynamique	5	La langue est utilisée dans tous les nouveaux domaines.
Solide/active	4	La langue est utilisée dans presque tous les nouveaux domaines.
Réceptive	3	La langue est utilisée dans beaucoup de nouveaux domaines.
Adaptable	2	La langue est utilisée dans quelques nouveaux domaines.
Minimale	1	La langue n'est utilisée que dans quelques nouveaux domaines.
Inactive	0	La langue n'est utilisée dans aucun nouveau domaine.

2.1.6 Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues

Niveau	Accessibilité des matériels écrits
5	Il existe une solide tradition de l'orthographe, de la lecture et de l'écriture, aussi bien dans le domaine de la fiction, le réel et les médias de tous les jours. La langue est utilisée dans l'administration et l'éducation.
4	Il y a des matériels écrits et, à l'école, les enfants apprennent à lire et écrire dans la langue. La pratique écrite de la langue n'entre pas dans le domaine administratif.
3	Il y a des matériels écrits et les enfants peuvent être exposés aux pratiques écrites à l'école. Il n'y a pas de presse écrite qui pourrait encourager l'alphabétisation.
2	Il y a des matériels écrits, mais ils ne servent qu'à quelques membres de la communauté ; pour les autres, ils ont éventuellement une valeur symbolique. L'apprentissage de l'écriture et la lecture dans la langue ne figure pas au programme scolaire.
1	La communauté connaît les règles d'orthographe et quelques matériels sont en cours de fabrication.
0	La communauté ne possède aucune orthographe.

2.1.7 Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions (usage et statut officiels)

Degré de soutien	Niveau	Attitude de l'Etat vis-à-vis des langues
Soutien égalitaire	5	Toutes les langues sont protégées.
Soutien différencié	4	Les langues minoritaires sont essentiellement protégées dans le domaine privé. L'usage de la langue dominée est prestigieux.
Assimilation passive	3	Il n'existe aucune politique explicite concernant les langues minoritaires ; l'usage de la langue dominante prévaut dans le domaine public.
Assimilation active	2	Le gouvernement encourage l'assimilation à la langue dominante. Les langues minoritaires ne bénéficient d'aucune protection.
Assimilation forcée	1	Seule la langue dominante a un statut officiel, les autres idiomes n'étant ni reconnus, ni protégés.
Interdiction	0	L'usage des langues minoritaires est interdit.

2.1.8 Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue

Niveau	Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur langue
5	L'ensemble de la communauté est attaché à sa langue et souhaite en voir la promotion.
4	La majorité du groupe est favorable au maintien de la langue.
3	Une grande partie de la communauté est favorable au maintien de la langue, beaucoup d'autres y sont indifférents, voire prêts au transfert linguistique.
2	Quelques-uns sont favorables au maintien de la langue, d'autres sont indifférents ou favorables au transfert.
1	Seul un petit nombre est favorable au maintien de la langue ; la majorité du groupe est indifférente ou favorable au transfert.
0	Personne ne se sent concerné par la disparition de la langue, tous préfèrent employer la langue dominante.

2.1.9 Type et qualité de la documentation

Nature de la documentation	Niveau	Documentation linguistique
Excellente	5	Il y a des grammaires et des dictionnaires complets, des textes intégraux et une diffusion permanente de matériels linguistiques. Il existe de nombreux documents audiovisuels annotés d'excellente qualité.
Bonne	4	Il existe au moins une bonne grammaire, quelques dictionnaires, des textes, une littérature et une presse quotidienne ; les documents audiovisuels annotés sont convenables et de bonne qualité.
Assez bonne	3	On peut trouver une bonne grammaire, quelques dictionnaires et des textes, mais pas de presse quotidienne ; il existe des documents audiovisuels, mais leur qualité ou leur niveau d'annotation est variable.
fragmentaire	2	Il y a quelques règles grammaticales, un lexique et des textes utiles dans le cadre d'une recherche linguistique limitée, mais leur couverture est insuffisante. Il peut y avoir des enregistrements son/image de qualité variable, avec ou sans aucune annotation.
Insuffisante	1	Il n'existe que quelques règles grammaticales, un vocabulaire restreint et des textes fragmentaires. Les documents audiovisuels sont inexistant, inexploitable ou totalement dépourvus d'annotations.
Inexistante	0	Il n'existe aucun support.

2.2 Evaluation du degré de vitalité du betine

L'évaluation que nous nous proposons de faire au sujet du betine reposera sur les neuf critères précités. A terme, elle nous permettra de faire un diagnostic de la vitalité ou de l'érosion de la langue en vue d'envisager des actions concrètes à mener en termes de sauvegarde et de revitalisation. Etant donné que le betine comporte deux dialectes, il est judicieux d'évaluer la langue à travers ses deux dialectes que sont "l'adiaké" et "le vitré". Par souci de comparaison, ces dialectes seront évalués de façon concomitante

2.2.1 Critère 1 : Transmission de la langue d'une génération à une autre

Adiaké : *Niveau 1 (moribond)* ; La langue est connue d'un très petit nombre de locuteurs de la génération des arrière-grands-parents.

Vitré : *Niveau 5(sûre)* ; La langue est en usage dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants.

2.2.2 Critère 2 : Nombre absolu de locuteurs

Adiaké : Ce dialecte a en ce jour, six (6) locuteurs. Les autres membres de la communauté parlent l'agni sanwi.

Vitré : La communauté de locuteurs du vitré est estimée à environ 3500 âmes réparties dans les villages de Vitré 1 et Vitré 2.

2.2.3 Critère 3 : Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population

Adiaké : *Niveau 1(moribond)* ; Un très petit nombre de personnes parlent la langue.

Vitré : *Niveau 5(sûre)* ; Tout le monde parle la langue.

2.2.4 Critère 4 : Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés.

Adiaké : *Niveau 1 (domaines extrêmement limité)* ; La langue est réservée à des domaines très restreints et très peu de fonction.

Vitré : *Niveau 5 (usage universel)* ; La langue est utilisé dans tous les domaines et pour toutes les fonctions.

2.2.5 Critère 5 : Réaction face aux nouveaux domaines et médias

Adiaké : *Niveau 0 (inactive)* ; La langue n'est utilisée dans aucun nouveau domaine.

Vitré : *Niveau 0 (inactive)* ; La langue n'est utilisée dans aucun nouveau domaine.

2.2.6 Critère 6 : Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues

Adiaké : Niveau 1; La communauté connaît les règles d'orthographe et quelques matériels sont en cours de fabrication.

Vitré : Niveau 1; La communauté connaît les règles d'orthographe et quelques matériels sont en cours de fabrication.

2.2.7 Critère 7 : Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions.

Niveau 3 :(assimilation passive) ; Il n'existe aucune politique explicite concernant les langues minoritaires ; l'usage de la langue dominante prévaut dans le domaine public.

2.2.8 Critère 8 : Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue.

Adiaké : Niveau 5 ; L'ensemble de la communauté est attaché à sa langue et souhaite en voir la promotion.

Vitré : Niveau 5 ; L'ensemble de la communauté est attaché à sa langue et souhaite en voir la promotion.

2.2.9 Critère 9 : Type et qualité de la documentation

Adiaké : Niveau 2 (*fragmentaire*) ; Il y'a quelques règles grammaticales, un lexique et des textes utiles dans le cadre d'une recherche linguistique limitée, mais leur couverture est insuffisante. Il peut y avoir des enregistrements son/image de qualité variable, sans aucune annotation.

Vitré : Niveau 2 (*fragmentaire*) ; Il y'a quelques règles grammaticales, un lexique et des textes utiles dans le cadre d'une recherche linguistique limitée, mais leur couverture est insuffisante. Il peut y avoir des enregistrements son/image de qualité variable, sans aucune annotation.

L'évaluation du betine à travers ses différents dialectes peut être résumée à travers le tableau synoptique ci-dessous :

Critères	Betine	
	Adiaké	Vitré
1. Transmission de la langue d'une génération à une autre.	1	5
2. Nombre absolu de locuteurs.	6	3500
3. Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population.	1	5
4. Utilisation de la langue dans les différents	1	5

domaines publics et privés.		
5. Réaction face aux nouveaux domaines et médias.	0	0
6. Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues.	1	1
7. Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions.	3	3
8. Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue.	5	5
9. Type et qualité de la documentation	2	2

Conclusion

En tenant compte des critères 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 9, nous pouvons dire que la variante betine d'Adiaké est moribonde mais pas éteinte. Nous faisons la remarque avec le critère 8 que les locuteurs ont décidé de réagir face à la menace d'extinction en développant une attitude positive vis-à-vis de leur langue. Cette réaction positive est perçue à travers le critère 9 qui marque un début de la documentation dans cette langue.

En ce qui concerne le vitré, les critères 1, 2, 3 et 4 laissent penser que ce dialecte assure pleinement et entièrement les fonctions d'une langue vivante. Cette variante du betine, loin d'être hors de danger offre plus de garantie de sûreté que la variante d'Adiaké. Le critère 8 atteste que la communauté des Betibe (le peuple) de Vitré s'identifie à sa langue et œuvre certainement pour sa promotion. C'est ce qui transparait dans le critère 9 où l'on note une amorce de la documentation dans le vitré.

En définitive, ce cadre de travail nous a permis d'évaluer la vitalité du betine, langue kwa de Côte d'Ivoire. A l'issue de cette évaluation, nous affirmons sur la base du résultat des deux dialectes que le betine est une langue en danger mais elle n'est pas une langue morte comme le laisse croire certains écrits antérieurs.

Bibliographie

HERAULT, G. 1982(a) “L'éotilé” in Hérault G (dir.), *Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire, Tome 1* Abidjan, ILA-ACCT

KAKOU FOBA A. *Le beti*, Programme « Sorosoro » de la fondation Chirac. www.sorosoro.org/le-beti

KAKOU FOBA A. (2008) *Syntaxe de l'éotilé, langue kwa de Côte d'Ivoire (parler de Vitré)*. Thèse pour le Doctorat unique. Institut de Linguistique Appliquée, Université de Cocody-Abidjan

KAKOU FOBA A. *Langues africaines et développement durable*. Interview en ligne du journal “le flambeau”. http://peuplebetibe.hostei.com/1_9_Le-journal.html

KAKOU FOBA A. (2002) *Esquisse phonologique de l'éotilé, parler de Vitré*. Mémoire de maîtrise, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody.

PERROT, C. H. (2008) *Les Eotilé de Côte d'Ivoire au XVIII et XIX siècles. Pouvoir lignager et religion*. Les publications de la Sorbonne.

UNESCO, *Atlas des langues en danger de l'UNESCO*

<http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/#>

UNESCO, *Vitalité et disparition des langues. Groupe d'experts spécial sur les langues en danger*.

<http://www.unesco.org/culture/heritage/intangible/>